



Formulaire d'inscription

(Veuillez. SVP, inscrire vos coordonnées de façon lisible et au nom de l'enfant)

C

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Code postal : _____ tel : () _____ autre : () _____
Age : _____ Date de naissance : _____
Numéro d'assurance maladie : _____ exp : _____
Courriel : _____
Référé/e par : _____

Nom de famille de la mère : _____ Nom de famille du père : _____

Cocher la/ ou les discipline(s) choisi(s) :

Pré ballet A Pré ballet B Pré ballet C Combiné
Ballet classique Ballet jazz
Hip hop Claquette
Perfectionnement (Sur audition) Troupe
Maman bébé danse Jazz Adulte Ballet entrainement Ballet adulte Ballroom

C

Informations générales

Le paiement de session sera fait : (Voir le tableau des paiements)

0 mensuellement **ou**

01 chèques pour le montant à la session **ou** 02 chèques pour le montant à la session

Autorisation de prendre l'élève en photo ou vidéo à des fins promotionnelles : **ooui onon**
_____ (initial)

Avez-vous déjà fait de la danse ? Quel type ou genre ? Combien de temps ?

Avez-vous des problèmes de santé ?

Enseignez-vous la danse : _____ Si oui, pour quel établissement ? _____

Êtes-vous inscrit dans une autre école de danse : _____ Si oui, la quel ? _____

Autres : _____

Contrat d'adhésion et politiques générales

Paieiment

- § Les chèques doivent être libellé à l'ordre de l'école de danse Julie Lemieux.
- § Les frais d'inscription et session sont non remboursable.
- § Les frais d'inscription peuvent être remboursés dans les 4 premières semaines pour les enfants de 3 à 6 ans.
- § Les frais d'inscription sont payables en 1 versement.
- § Les paiements à la session sont payables en 2 versements, soit le premier versement dans les 2 premières semaines de chaque session, et le deuxième versement à la mi-session au plus tard. Il vous est possible de donner à l'avance des chèques postdaté.
- § Des frais de 10\$ seront facturés pour chaque chèque sans provision.
- § Les paiements au mois sont payables dans la première semaine de chaque mois. Il vous est possible de donner à l'avance des chèques postdaté.

Absence lors des cours

- § Les cours ne sont pas remboursables en raison de l'absence, volontaire ou involontaire.

Réductions et rabais

- § Pour bénéficier du rabais de 15 % de rabais, il faut vous inscrire à 3 cours/ semaine et plus. Le rabais sera aussi octroyé aux membres d'une même famille (sœur, parent) inscrit à 3 cours /semaine et plus. De plus votre mode de paiement doit être fait à la session et vous devez respecter le calendrier des paiements, (voir ci-haut).

Annulation et remboursement

- § Uniquement les demandes de remboursement fondées sur des motifs d'annulation valable tels que maladie (avec certificat médical), déménagement dans une zone éloignée, seront acceptées par la direction de l'école de danse Julie Lemieux. Dans les cas énumérés ci -hauts, les cours déjà offerts à l'élève, ainsi que des frais d'administration de 25\$ seront déduit du remboursement.

Répétition et Spectacle annuel

- § La répétition générale (du vendredi avant le spectacle annuel) **est obligatoire** pour participer au spectacle annuel. Les parents sont responsables d'amener et de venir chercher leur(s) enfant(s) au Théâtre Desjardins le jour de la générale et lors du spectacle.

Important

L'acceptation de ce contrat signifie l'acceptation de tous les termes tels qu'ils vous sont présentés. Pour que l'inscription soit valide, le présent formulaire doit être signé par l'élève (18 ans et plus) ou d'un parent.

Signature _____ Date _____